

42-Construire économique et fonctionnel : éleveurs allaitants



Durée

2.0 Jour(s)

Date(s) et horaires

Lieu de formation

Participation

Ayant-droit VIVEA : 0,00 €

Autre public : 200€/jr €

Caution

200.0€ , validant votre inscription et restituée à l'issue de la formation (voir conditions générales)

Responsable de stage

Guy Muron

Intervenant(s)

Gilles Fechner, conseiller ddt

Gilles Reynaud, Conseiller Elevage
CA42

Pierre Marze, Conseiller Entreprise

Thibaut Bouchut, Conseiller agri
services

Contact

Florence Berlier

+33 (0)4 77 91 43 70

Points forts :

Evaluer la faisabilité de mon projet dans toutes ses dimensions, établir mon cahier des charges.

Objectifs pédagogiques :

Apporter une aide à la réflexion vis-à-vis de l'implantation, du type de bâtiment, des matériaux à utiliser pour construire un bâtiment adapté à votre situation et vos besoins.

Public :

Les porteurs de projets du département de la Loire ayant le projet de construire ou d'aménager un bâtiment d'élevage composent majoritairement le public de la formation. Éleveurs du département de la Loire ayant le projet de construire ou d'aménager un bâtiment d'élevage. Éleveurs du département de la Loire concernés par la mise aux normes de leurs installations.

Contenu :

Identifier les facteurs d'influence pour construire.

Comparer et justifier ses choix techniques.

Détecter les conditions du bien être animal.

Se conformer à la réglementation en vigueur.

Elaborer son plan de financement.

Produire son cahier des charges de construction.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Apports en salle.

Visites d'exploitations.

Date limite d'inscription :

Une attestation de fin de formation vous sera adressée à l'issue de la formation.

Pour ses formations, la Chambre d'agriculture reçoit le soutien